



PRÉ-REQUIS

L'entrée en Licence 3^e année APAS est conditionnée par la validation des 2 premières années de Licence STAPS.

OBJECTIFS

La formation de la licence APAS a pour objectif de préparer les étudiants, par l'acquisition de connaissances théoriques et de compétences professionnelles, à l'enseignement des Activités Physiques Adaptées auprès de personnes en situation de handicap mental, physique ou sensoriel, auprès de personnes en difficultés sociales, auprès de personnes âgées ou bien encore de patients présentant une maladie chronique.

L'enseignement d'APA s'effectue principalement dans une optique préventive, éducative ou thérapeutique, dans le cadre de prévention primaire, secondaire et tertiaire

COMPÉTENCES

A l'issue de cette année de formation, le titulaire de la licence APAS est en mesure d'assurer une prise en charge adaptée à une pathologie donnée, en se basant sur l'adaptation d'activités physiques et sportives et en maîtrisant la balance bénéfiques/risques de l'activité physique adaptée réalisée.

Ainsi, le titulaire de la licence APAS est capable de concevoir un programme d'activités physiques adaptées quelque soit la population concernée, en relation avec les déficiences, les incapacités, le niveau de handicap du pratiquant.

Il peut enseigner, encadrer, animer des séances d'activités physiques adaptées, en autonomie et en sécurité, en maîtrisant des aspects juridiques, éthiques et d'hygiène afin de préserver l'intégrité sanitaire, physique et morale des personnes.

Il est en mesure d'établir le bilan des capacités initiales de la personne afin d'évaluer les limitations fonctionnelles et les freins à l'engagement dans une pratique. Il est également capable de conduire et d'assurer l'évaluation de ses interventions afin d'en optimiser l'efficacité, à l'aide de connaissances théoriques et méthodologiques.

Enfin, il est en mesure de participer à la conception et au suivi de programmes de prise en charge, en étant capable de situer son action au sein d'un travail pluri-disciplinaire global et de justifier et d'argumenter ses choix et ses résultats.

Ces différentes compétences sont parfaitement applicables dans les différents secteurs d'intervention potentiels du titulaire de la licence APAS (médical, social, médico-social, éducatif, associatif).

Alternance

Non concerné par l'alternance.

Durée

3 ans (6 semestres).

Nombre de crédits ECTS : 180

Modalités de candidature

- Pour l'entrée en 1^{re} année : la candidature en licence se fait au travers de la plateforme **Parcoursup**.
- Le choix de l'entrée en 2^e ou 3^e année de licence est en fonction du cursus antérieur et dossier du candidat sur **eCandidat**.
- Les étudiants hors Union Européenne doivent postuler via **Etudes en France**.

Contact scolarité des licences :

lsiences@unilim.fr

Lieu de formation

Licence 1 : Limoges et de Brive

Licence 2 et 3 : Limoges

Responsable de la formation

Justine Lacroix
justine.lacroix@unilim.fr

Site web de la formation

www.sciences.unilim.fr/staps

ORGANISATION DES ÉTUDES

La formation APAS est organisée sur 6 semestres, les 4 premiers semestres étant communs aux différentes spécialités. Une pré-spécialisation APAS est possible lors des semestres 3 & 4. Cours, TD, TP, Heures étudiant et réalisation de stages (env. 250h).

POURSUITE DES ÉTUDES

L'obtention de la Licence APAS permet également d'envisager une poursuite d'études à niveau Master (Bac+5), voire Doctorat (Bac+8), avec une orientation APAS.

Dans le cadre de la COMUE, poursuite d'études possible à Poitiers en Master « Ingénierie de la rééducation, du handicap et de la performance motrice ».

INSERTION PROFESSIONNELLE

La Licence APAS permet l'obtention d'une carte professionnelle, autorisant le titulaire du diplôme à enseigner les APAS contre rémunération. Métiers envisageables avec la Licence APAS : Enseignant en APA - Coordinateur de programmes d'Intégration par l'Activité Physique Adaptée (APA), la Prévention et l'Éducation à la Santé, le Réadaptation et le réentraînement. - Professeur en APA en milieu spécialisé - Entraîneur en Activités Physiques et Sportives adaptées - Spécialiste de la Prévention par l'Activité physique (AP) - Cadre formateur en APA, en AP et Santé - Educateurs spécialisés en APA.

LES POSSIBILITÉS D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Les formations de la Faculté des Sciences et Techniques permettent aux étudiants, de compléter leurs connaissances en intégrant des séjours d'études dans leur cursus ou d'affiner leurs compétences, en réalisant des stages de formation dans différents pays de la communauté européenne (programme Erasmus+), mais aussi dans le reste du monde : <https://www.unilim.fr/international/partir-a-letranger-3/>

MAJ : 20/01/25

Cette fiche est non contractuelle.

Pour toutes les informations détaillées de la formation : flashez le QR Code

> Ou reportez-vous sur la page web de la formation :

www.sciences.unilim.fr/staps/activite-physique-adaptee-et-sante/

- Programme détaillé de la formation
- Modalités de candidature, frais et modalités d'inscription
- Accessibilité des personnes en situation de handicap
- VEA/VAPP et Reprise d'études
- Etudes en France

> Reportez-vous sur la page web enquêtes et statistiques : www.unilim.fr/presentation/les-enquetes/

Pour les taux d'insertion et taux de réussite de la formation

